

BURKINA FASO

IV^E REPUBLIQUE

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°122 : RELATIF A LA LUTTE CONTRE LE
BLANCHIMENT DE CAPITAUX, LE FINANCEMENT
DU TERRORISME ET DE LA PROLIFERATION DES
ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE AU BURKINA
FASO

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Pawindé Edouard SAVADOGO**, rapporteur.

Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 24 décembre de 11 heures 42 minutes à 13 heures 14 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Jean Marie KOMBASSERE, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive au Burkina Faso.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a tenu le jeudi 05 décembre 2024 de 11 heures 50 minutes à 12 heures 35 minutes une séance d'appropriation dudit projet de loi. A cette occasion, le député Pawindé Edouard SAVADOGO a été désigné comme rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le vendredi 20 et le samedi 21 décembre 2024, sous la présidence du député Moussa NOMBO et Issaka TAPSOBA, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les Commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du développement durable (CDD), par le député Isidore Tégwende SAWADOGO ;
- la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), par le député Souleymane OUEDRAOGO.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Fatoumata BAKO/TRAORE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget. Elle était assistée de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- processus d'élaboration ;
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- l'état des lieux de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) au Burkina Faso ;
- les techniques permettant de détecter des actes de blanchiment de capitaux ;
- les acteurs clés que le Gouvernement entend impliquer pour la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (LBC/FT) au Burkina Faso ;
- les raisons qui ont conduit à l'inscription de notre pays sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) ;
- les recommandations auxquelles le Burkina Faso a déjà satisfait pour la sortie de notre pays de la liste grise du GAFI ainsi que les actions restantes à entreprendre, dans ce cadre, en plus de l'adoption de la présente loi ;
- les initiatives que le Gouvernement compte prendre pour maintenir le pays dans le Groupe d'action financière (GAFI) avec la sortie de notre pays de la CEDEAO ;
- la maîtrise des transactions financières électroniques dans notre pays à travers l'adoption du présent projet de loi ;

- les risques que présentent les sociétés d'assurance en matière de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive ;
- la formation des experts et le contrôle des actifs virtuels dans le cadre de l'exercice de l'activité de prestataire de services d'actifs ;
- la gestion des informations de la CENTIF et les structures avec lesquelles elle les partage et dans quelles conditions ;
- l'éventuelle remise en cause de l'action récursoire à travers l'article 92 du présent projet de loi ;
- le contenu de la notion de "*faute lourde*" dont il est question à l'article 97 du présent projet de loi ;
- le caractère dissuasif du quantum des peines prévues dans ce projet de loi ;
- les conséquences économiques de l'inscription du Burkina Faso sur la liste grise du GAFI ;
- l'existence d'autres pays de l'UEMOA sur la liste grise du GAFI ;
- le lien entre les recommandations du GAFI et le décret du 19 novembre 2024 du Ministre de l'Economie et des finances relatif au gel des biens et ressources des 113 personnalités physiques et 02 entités morales.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la CAEDS estime que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- l'insertion de la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive dans l'ordonnancement juridique du Burkina Faso ;
- la formalisation du rôle de la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) dans les évaluations des risques.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 24 décembre 2024

Le Rapporteur PO  <u>Pawindé Edouard SAVADOGO</u>	Le Président  <u>Jean Marie KOMBASSERE</u>
--	---

**LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A L'APPROPRIATION DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS	Président
2.	COULIBALY Wiloho	PP	Vice-président
3.	SANGARE Moussa	FDS	1 ^{er} Secrétaire
4.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre
5.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
6.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
7.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A L'APPROPRIATION DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 ^e Secrétaire	Rapporteur à la COMFIB
2.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Mission
3.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Mission
4.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Raison professionnelle

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A L'APPROPRIATION DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
5.	OUEDRAOGO W. Chantal Gloria Divine	Stagiaire

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 05 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION	JUSTIFICATION
1.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire	Séance de travail à la COMFIB

LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 24 DECEMBRE 2024

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS	Président
2.	COULIBALY Wiloho	PP	Vice-président
3.	SANGARE Moussa	FDS	1 ^{er} Secrétaire
4.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 ^e Secrétaire
5.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
6.	SAWADOGO Issa	OSC	Membre
7.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 24 DECEMBRE 2024

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Raison de famille
2.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Raison professionnelle
3.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre	Raison professionnelle
4.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Raison professionnelle

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A L'ADOPTION DU RAPPORT DU 24 DECEMBRE 2024**

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison